

# Questionnaire – Sarah DELCROIX

---

1. Pourriez-vous brièvement expliquer votre parcours politique et votre choix vers cette orientation ?

## Parcours professionnel

- Collaboratrice ULg
- Avocate au Barreau de Liège depuis le 1er octobre 1984
- Conseillère au cabinet du Vice-premier Ministre et Ministre des Réformes Institutionnelles (décembre 1985 - mars 1987)
- Assistante en droit fiscal à l'Université de Liège, service du Professeur BOURS (octobre 1984 - septembre 1987)
- Licenciée en droit de l'Université de Liège (1984) - Grande distinction

## Engagement politique

- Echevine des Finances, du Budget et des Cultes, de l'Urbanisme et du Patrimoine, de la Politique immobilière, de l'Egalité Femmes-Hommes et du Bien-être animal.
- Présidente du Sénat de 2014 à 2018
- Présidente de la Commission de la Justice du Sénat depuis 2010
- Sénatrice de communauté depuis 2003
- Présidente du groupe MR du Sénat de 2003 à 2009
- Membre du Parlement wallon depuis 1999
- Membre du Parlement de la Communauté française depuis 1999
- Conseillère communale à Liège de 1989 à 1994 et depuis 2001
- Présidente de la section MR Liège-ville

On discutait beaucoup politique à la maison, mais le déclic a dû venir vers l'âge de 12 ans lorsque je suivais les débats télévisés de la présidentielle française. «Vous n'avez pas le monopole du cœur»: ce pouvoir de l'argument, de la persuasion, de convaincre plus que de conquérir, m'a certainement emportée.

2. Comment avez-vous combiné le droit et la politique ? Quand la politique a-t-elle pris plus de place que le droit ?

Je suis une avocate dans l'âme et, pour moi, la politique est le prolongement naturel de cette volonté de défendre des idées, de s'engager dans la société.

Le métier d'avocat, même dans ses aspects rugueux ou mal compris, m'a mise en contact avec le quotidien des gens, souvent désemparés, et plongée dans l'urgence de résoudre les détresses humaines. Soif de justice, rempart pour ceux qui ont du mal à s'exprimer et à faire valoir leurs droits.

Je ne suis cependant devenue militante qu'à la fin de mes études universitaires, même si l'envie de débats m'animait. Une prise de conscience que, suivant l'aphorisme consacré, «si vous ne vous occupez pas de politique, elle s'occupe de vous». La démocratie ne se défend pas en restant au balcon.

Mon parcours politique n'a jamais été un long fleuve tracé. Des hauts et des bas, des éclipses, des joies immenses, mais aussi des déceptions.

3. Vous vous êtes engagée auprès de Gaïa pour l'inscription du droit des animaux dans la Constitution belge, pourquoi avez-vous choisi de vous impliquer dans cette cause ? Est-ce que la cause animale vous tient particulièrement à cœur ?

La cause animale est pour moi primordiale, car c'est une valeur fondamentale de notre société qui symbolise le vivre ensemble, le respect et l'harmonie. Aujourd'hui, le bien-être animal est une compétence à part entière et mérite que les politiques s'y intéressent et instaurent des mesures visant à lutter contre la maltraitance et la négligence des animaux.

Ils ne sont pas des objets que l'on peut considérer comme des choses, ce sont des êtres vivants dotés de sensibilité.

Au niveau communal, nous sommes en prise directe avec les réalités de terrain et nous avons la capacité d'agir rapidement pour améliorer les conditions des animaux, mais également répondre aux besoins des Liégeois(es) en cette matière.

S'occuper des animaux, c'est s'occuper des êtres humains.

4. Comment votre campagne pour la cause a-t-elle commencé ? Pourquoi cette campagne en particulier ?

Le droit des animaux est pour moi primordial, il est à la base de toute mesure qui peut être prise pour le bien-être animal.

Depuis toujours, je m'intéresse à leur bien-être et lutte contre toute forme de maltraitance.

5. Avez-vous des contacts réguliers avec Gaïa ? Pouvez-vous m'expliquer quand ils vous contactent et à quelle fréquence ?

Nos contacts dépendent de l'actualité. Lorsque j'ai déposé ma proposition de décret pour interdire l'abattage rituel sans étourdissement préalable, l'association était présente à chaque commission, chaque séance du Sénat lorsque la compétence était fédérale, puis au Parlement Wallon pour écouter les débats. Nous avons beaucoup échangé à ce moment-là.

Lors de mon entrée en fonction en tant que Première Echevine de la Ville de Liège, et Echevine du Bien-Être Animal, j'ai repris contact avec eux pour obtenir différentes informations sur des projets que je souhaiterai mener à terme, comme l'utilisation de feux d'artifice silencieux par exemple.

6. Comment qualifieriez-vous la nature de votre relation ? Ressentez-vous une certaine pression ?

Non je ne ressens pas de pression, car nous travaillons généralement dans le même sens. Nos relations sont cordiales et engagées dans un même combat.

7. Depuis votre demande de révision de la Constitution à ce propos en 2017, quelles sont les avancements et les étapes à venir ?

Voici la chronologie du projet de révision de la Constitution :

#### Chronologie

Bicaméral, initiative Sénat	
[S1] Examen par le Sénat	
25/4/2017	Dépôt
25/4/2017	Envoi en commission: Affaires institutionnelles
Commission: Affaires institutionnelles	
25/4/2017	Envoi en commission
15/1/2018	Inscription ordre du jour
15/1/2018	Désignation rapporteur(s): Bert Anciaux, Petra De Sutter
15/1/2018	Exposé introductif par Sabine de Bethune et Christine Defraigne
15/1/2018	Examen
2/2/2018	Inscription ordre du jour
2/2/2018	Ordre des travaux
5/3/2018	Inscription ordre du jour
5/3/2018	Audition de M. Nicolas Bonbled, professeur à la Faculté de Droit, Université catholique de Louvain
5/3/2018	Audition de M. Marc Uyttendaele, professeur de droit constitutionnel à la Faculté de Droit, Université libre de Bruxelles
5/3/2018	Audition de M. Geert Van Hoorick, professeur à la Faculté de Droit, Université de Gand
5/3/2018	Echange de vues
19/3/2018	Inscription ordre du jour
19/3/2018	Audition de M. Tom Beckers, professeur à la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, KU Leuven
19/3/2018	Audition de Mme Vinciane Despret, professeure à la Faculté de Philosophie et Lettres, Département de Philosophie, Université de Liège
19/3/2018	Audition de M. Michel Vandenbosch, président de GAIA
19/3/2018	Audition de M. Marc Vandenneede, professeur à la Faculté de Médecine Vétérinaire, Université de Liège
19/3/2018	Audition de Mme Janneke Vink, LL.M., PhD Candidate on Animals and Liberal Democracy, Department of Jurisprudence, Institute for the Interdisciplinary Study of Law, Université de Leiden
19/3/2018	Echange de vues
20/4/2018	Inscription ordre du jour
20/4/2018	Audition de M. Johan Bræckman, professeur de philosophie à la Faculté de Lettres et Philosophie, Unité de Philosophie et Science morale, Université de Gand
20/4/2018	Audition de Mme Christel Moons, chargée de cours en Éthologie appliquée et Bien-Être des Animaux, Faculté de Médecine vétérinaire, Université de Gand
4/5/2018	Inscription ordre du jour
4/5/2018	Audition de M. Vincent Chapaux, Logisticien de recherche, Maison des Sciences humaines (MSH), ULB, Chercheur associé, Centre de droit international, ULB
4/5/2018	Audition de Mme Claire Diederich, Présidente du Conseil wallon du Bien-Être animal
4/5/2018	Audition de M. Damien Winandy, Directeur, Direction de la Qualité, Département du Développement, Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, Service public de Wallonie
4/5/2018	Audition de M. Peter Van Bossuyt, Directeur Boerenbond
4/5/2018	Audition de M. Hendrik Vandamme, Président du Algemeen Boerensyndicaat
14/5/2018	Inscription ordre du jour
14/5/2018	Audition de M. Jean-Marc Montegnies, président de l'asbl "Animaux en péril"
14/5/2018	Audition de Mme Anne-Sophie Janssens, conseillère juridique, Fédération wallonne de l'Agriculture
11/3/2019	Inscription ordre du jour
11/3/2019	Lecture du projet de rapport
11/3/2019	Approbation rapport à l'unanimité (11 voix)
11/3/2019	Fin d'examen

La fin d'examen de la proposition de révision de l'article 7bis de la Constitution s'est déroulée le 11 mars 2019. Le rapport a, quant à lui, été voté à l'unanimité.

La procédure parlementaire est donc toujours en cours à l'heure actuelle, mais vu la dissolution des chambres avant les élections, ce sera pour la législature suivante.

8. En vue des élections 2019, beaucoup de partis politiques se disent favorables à ce changement de Constitution dans leurs programmes électoraux. Travaillez-vous avec eux ?

Actuellement, je suis Première Echevine à Liège, et Echevine en charge du Bien-Être Animal, notamment. J'ai beaucoup travaillé sur le sujet et je suis évidemment disponible pour fournir mon aide et mon expertise sur le sujet, si je suis consultée.

9. Pour finir, est-ce que Gaïa vous a proposé de vous engager dans une autre campagne ? Si oui, laquelle ? Si non, auriez-vous envie de le faire et pour quelle campagne ?

Nous travaillons de concert avec Gaïa et prenons en compte leurs propositions pour améliorer le bien-être animal afin d'intégrer de nouvelles mesures dans nos règlements communaux à Liège.

Lorsqu'une campagne est menée, Gaïa apporte son soutien. Je souhaite aujourd'hui modifier le règlement communal liégeois relatif à la lutte contre le bruit pour y intégrer la notion de « feux d'artifice silencieux ». Nous avons rencontré l'association, qui a travaillé sur le sujet et sommes en contact avec eux pour toute question pratique.